



Vous aimez l'authenticité de la montagne ? Esprit d'équipe et respect des collaborateurs sont des valeurs qui vous tiennent à cœur ? **Bienvenue chez La Bresse Labellemontagne !**

Filiale et site originel du groupe Labellemontagne, la station de La Bresse-Hohneck est le plus grand domaine skiable de la région Grand Est posé dans un écrin de verdure. Véritable destination 4 saisons, elle propose à ses clients une offre multi-activités tout au long de l'année : ski, bouées sur neige, luge sur rail, VTT, balades, hébergement, restauration, location de ski et de VTT.

La Bresse-Hohneck Labellemontagne recrute pour la saison Hiver 2022-2023 des :

Opérateurs-trices d'attractions H/F

Rattaché.e à Benjamin, adjoint au directeur d'exploitation, vous intervenez sur les attractions du domaine skiable : Schlitte Mountain (Luge 4 saisons sur rails) et The Flying Donuts (Bouées sur neige). Vous participez à l'exploitation de ces attractions et à la vente de billetterie.

Vos missions :

- Réaliser les parcours d'essais quotidiens et participer aux opérations de maintenance courantes.
- Garantir la bonne utilisation de l'attraction par les clients et le respect des consignes de sécurité.
- Conseiller efficacement la clientèle et assurer la vente de tickets d'accès aux attractions.
- Réserver un accueil irréprochable par votre tenue et votre attitude, et maintenir le cadre de l'accueil dans les conditions optimales de propreté et de sécurité.
- Vérifier la validité des titres de transport.

Votre profil :

- Vous avez des aptitudes à l'accueil des clients notamment par forte fréquentation ?
- Vous avez des aptitudes à la vente ?
- Vous êtes autonomes et rigoureux-se ?

Vous êtes la personne que nous cherchons ?

Pour rejoindre notre équipe de passionnés, envoyez votre CV et votre lettre de motivation

- par email : recrutement.labresse@labellemontagne.com
- par courrier : La Bresse Labellemontagne, 92 route de Vologne, 88250 La Bresse

Contexte du poste :

- Des postes ouverts à tous, à pourvoir en renfort pour les week-ends et/ou vacances scolaires
- Rémunération selon expérience et Convention Collective des remontées mécaniques
- Prime de panier
- Travail en montagne en conditions hivernales
- Flexibilité des horaires et des postes de travail